

Appui aux tradipraticiens de l'ATTPH pour la protection d'espèces médicinales menacées dans l'ouest du Burkina Faso

Pays	Burkina Faso
Bénéficiaire	Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarité (GERES)
Montant total du projet	42 305 €
Montant de la subvention FFEM	17 051 € (40 %)
Partenaires financiers	GERES (6 555 €), ATTPH (Association des Tradithérapeutes du Houet, 1 982 €), DRA (13 720€)
Durée du projet	18 mois
Signature de la convention	15 janvier 2008

Contexte

Avec le développement de la médecine traditionnelle et l'intégration officielle des tradipraticiens dans le système de santé du Burkina, l'exploitation des plantes médicinales devient importante et met d'ores et déjà en péril plusieurs espèces végétales rares, dont certaines ont déjà disparu de certaines régions du pays.

Objectifs

Le but de ce projet est de préserver la diversité biologique des plantes médicinales au Burkina Faso, grâce à l'appui apporté à l'Association des tradithérapeutes du Houet « la Sagesse » (ATTPH) pour la mise en place et la gestion d'un bosquet de plantes médicinales.

L'autonomie des tradipraticiens en matière de gestion constitue, avec l'éducation environnementale, les deux objectifs spécifiques du projet qui s'inscrit dans une perspective de gestion durable du site.

Principales activités

- L'aménagement du site ;
- La formation des tradipraticiens aux principes de gestion (gestion de projet ; gestion de la pépinière ; bonnes pratiques de gestion des plantes médicinales et fabrication de médicaments traditionnels conformes à la législation) ;
- La mise en place d'une pépinière et la culture de plantes médicinales ;
- L'organisation de visites scolaires et de journées portes ouvertes pour sensibiliser les populations aux problèmes environnementaux, en portant l'accent sur les espèces surexploitées et en voie de disparition.

Les acteurs de la médecine traditionnelle sont les principaux bénéficiaires du projet, ainsi que les populations locales.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr